

Allocation tactique

Flash 16 mars 2011



Allianz Global Investors
Investments Europe

Commentaire d'actualité

Le Japon : une modification de notre grille d'allocation

Des évènements imprévisibles dans leur ampleur et leurs effets sont survenus au Japon. Leur impact important sur les marchés nous conduit à modifier notre grille d'allocation tactique.

Les faits

Le tremblement de terre et le tsunami ont détruit une province qui représente 6,2 % du PIB du pays. Au-delà du drame, l'incapacité des autorités compétentes à reprendre le contrôle du processus de destruction du cœur de la centrale nucléaire de Fukushima inquiète particulièrement. Le risque existe que les émissions radio actives viennent polluer Tokyo, éloignée de seulement 200 km. La capitale et sa région représentent 40 % du PIB japonais, lui-même comptant pour 5,7 % du PIB mondial.

Commentaire

Ce qui est fondamental pour la tenue des marchés, c'est l'impact de ces évènements sur la croissance.

Or, il est difficile à appréhender aujourd'hui :

- l'évolution du risque nucléaire est impossible à prévoir,

- la communication qui sera faite à son sujet ne sera sans doute pas des plus transparentes,
- les facteurs climatiques, imprévisibles par nature, peuvent jouer un rôle important,
- les multiples effets en chaîne sur les différents secteurs de l'économie du pays et celle des pays partenaires ne peuvent-être encore clairement appréciés.

L'incertitude décourageant la prise de risque, nous en tirons les conséquences.

Nos allocations

Nous prenons la mesure des incertitudes actuelles et de leur impact probable sur les actifs risqués, en repliant nos investissements sur les actifs les plus sûrs.

Dans le cas d'un portefeuille équilibré, dont l'allocation stratégique comprend autant d'actions que d'obligations, nous réduisons la part des premières à 30/40 %, au bénéfice des secondes renforcées à 60/70 %. Nous modifions donc ainsi nos notations :

- 0 aux Etats-Unis,

- -2 sur tout les autres marchés (Zone euro, Grande Bretagne, Japon, pays émergents),

Sur les taux, au contraire, nous nous renforçons :

- +2 sur les emprunts d'Etat, dont nous augmentons la durée au-delà de celle de l'indice,
- -2 sur l'ensemble des obligations privées ou « *corporate* », en particulier sur le segment « *high yield* » qui a bien résisté à ce jour.

(Voir tableau de synthèse page 2)

Achévé de rédiger le 16/03/2011
Olivier Gasquet
Capital Market Analysis Department
Market Management
Allianz Global Investors France

Sous-pondération			Sur-pondération		
-4	-2	0	+2	+4	
Taux					
Investment Grade Euro	↓ -2	État 10 ans Japon	↔ 0	État 10 ans US	↑ +2
High Yield Euro	↓ -2	État 10 ans UK	↔ 0	État 10 ans Zone euro	↑ +2
Convertibles	↓ -2	Indexées inflation €	↔ 0		
		Dettes Emergentes	↔ 0		
Actions					
Zone euro	↓ -2	USA	↓ 0	Volatilité	↔ +2
UK	↓ -2	Immobilier coté	↓ 0	Matières Premières	↔ +2
Japon	↓ -2	Euro/Dollar	↔ 0		
Pays émergents	↓ -2				

Source : AllianzGI France - Mars 2011

Rappel des modalités de fonctionnement du Comité d'Allocation d'actifs d'AllianzGI Investments Europe : le Comité d'allocation d'actifs attribue pour chacun des marchés principaux et en cas de convictions sur les diversifications, un score tenant compte de notre scénario économique central, mais aussi du risque dans sa globalité et également de critères tels que la valorisation, les flux, le momentum... Ces notes traduisent un niveau de performance attendue et de conviction (positive ou négative).

Les notations expriment : -4 : sous-exposition forte, -2 : sous-exposition moyenne, 0 : neutre, +2 : sur-exposition moyenne, +4 : sur-exposition forte.

Ce document a été préparé par Allianz Global Investors France : Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – 352 820 252 RCS Paris dont le siège social se situe au 20, rue Le Peletier – 75444 Paris Cedex 09.

Allianz Global Investors France est une société de gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur le site Internet www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Allianz Global Investors France décline toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations et des conséquences qui pourraient en découler. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Ce document réalisé à titre d'information ne saurait constituer ni une offre d'achat, de vente, ou de souscription d'instruments financiers.

Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Allianz Global Investors France sont strictement interdites.

Document non contractuel.